

2 novembre 2015 (12h)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce lundi 2 novembre 2015, à 12h, à la salle de réunion du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jacques Auger, maire suppléant, et à laquelle assistent, Mme Michèle Massé, MM. Michel Denicourt, André Deschamps et Denis Chagnon, conseillers.

Sont également présents : la greffière, Me Isabelle François, et la trésorière, madame Micheline Quilès.

L'avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil dans le délai imparti.

2015-11-325 Demande de PIIA présentée par Construction François Dion inc à l'égard du lot 3 621 482 situé sur l'avenue Denicourt

Considérant que Construction François Dion inc., a un projet de construction pour une maison unifamiliale isolée sur le lot 3 621 482 sur l'avenue Denicourt située dans la zone 136;

Considérant que cette zone est assujettie à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés;

Considérant que le CCU lors de sa séance du 29 octobre 2015 recommande l'acceptation de la demande puisque le projet respecte les critères et objectifs du PIIA de cette zone;

En conséquence :

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu d'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'une maison unifamiliale isolée sur le lot 3 621 482 sur l'avenue Denicourt tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 novembre 2015 (12h)

2015-11-326 Demande de PIIA présentée par Christian Laperle pour le propriétaire Claude Généreux à l'égard du lot 4 136 516 situé sur la rue Larose

Considérant que monsieur Christian Laperle mandaté par le propriétaire Claude Généreux, a un projet de construction pour une habitation multifamiliale de quatre (4) unités de logement sur le lot 4 136 516 sur la rue Larose située dans la zone 139;

Considérant que cette zone est assujettie à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés;

Considérant que le CCU lors de sa séance du 29 octobre 2015 dernier recommande l'acceptation tout en précisant que des conditions quant à l'aménagement paysager extérieur devraient être exigées afin que le projet puisse respecter les critères et objectifs du PIIA de cette zone;

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'une habitation multifamiliale de quatre (4) unités de logement sur le lot 4 136 516 sur la rue Larose conditionnellement à ce que le requérant procède, le long de la limite arrière du terrain, à la plantation d'une bande de verdure comprenant des conifères et des feuillus ou une haie de cèdre afin de réduire l'impact visuel de la servitude hydroélectrique. Cette condition doit être accomplie au plus tard douze (12) mois après la date de fin du permis de construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 novembre 2015 (12h)

2015-10-327 Permanence de Jonathan Massicotte au poste de responsable de l'urbanisme

Considérant que monsieur Jonathan Massicotte a été embauché le 13 avril 2015 au poste de responsable du service de l'urbanisme et que sa période de probation est maintenant terminée;

Considérant que le rapport du directeur général quant à la prestation de travail satisfaisante de monsieur Massicotte depuis son embauche et la recommandation de permanence;

En conséquence :

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu d'accorder la permanence à monsieur Jonathan Massicotte au poste de responsable de l'urbanisme, effective depuis le 13 octobre 2015 avec tous les avantages rattachés à ce poste cadre, temps plein.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Isabelle François
Greffière

Jacques Auger
Maire suppléant

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :
2015-11-327.

Micheline Quilès
Trésorière